

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 2 septembre 2022

Tensions au service d'urgences du Centre Hospitalier de la Haute-Gironde à Blaye : mise en œuvre de plusieurs mesures pour garantir la qualité et la sécurité des prises en charge

Dans un contexte de difficultés de recrutement médical, le service d'urgences du Centre Hospitalier de la Haute-Gironde à Blaye traverse actuellement une période particulièrement délicate.

Les tensions de recrutement en personnel médical au service d'urgences du Centre Hospitalier de la Haute-Gironde à Blaye sont telles que les leviers utilisés habituellement, tels que l'intérim et la réorganisation interne des services, ne suffisent pas à soulager les équipes en place.

Afin de poursuivre la prise en charge de tous les patients dans les conditions optimales de qualité et de sécurité, la direction de l'établissement, en lien avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine, a pris la décision de réorganiser son service d'urgence pour la nuit du 3 septembre 2022 entre minuit et 9h du matin. Ainsi le service des urgences restera accessible en journée et en soirée mais, entre minuit et 9h du matin, les usagers du Blayais seront invités à contacter le Centre 15 qui les orientera vers la solution de prise en charge la plus adaptée. Un interphone en lien direct avec le Centre 15 est par ailleurs à disposition à l'entrée du service pour les personnes qui n'auraient pas eu l'information et se présenteraient spontanément à l'entrée du service sur ces créneaux horaires. Ils pourront être orientés en fonction de leur pathologie dans le cadre de la régulation. Si l'état du patient requiert une prise en charge immédiate (entre minuit et 9 h), il sera admis aux urgences et traité.

Le service d'urgences reprendra un fonctionnement normal à partir du dimanche 4 septembre, 9h du matin.

Un travail sur les parcours de soins des patients et leur orientation lorsqu'ils doivent être hospitalisés a été mené avec l'appui du Centre Hospitalier de Libourne.

Le SMUR (Service Mobile d'Urgence et de réanimation) du Centre Hospitalier de la Haute-Gironde sera opérationnel durant toute la période et assurera les transferts requis.

| Urgences sous tension : faites le 15

Les urgences ont vocation à prendre en charge les urgences vitales qui nécessitent une réponse immédiate. Face à la dégradation de la situation sanitaire, il est important de rappeler à tous qu'avant de se rendre aux urgences, il est préférable de contacter le 15.

L'ARS déploie une campagne de communication et met l'accent sur quelques grands principes contribuant à un

recours adapté au système de santé :



1/ En journée, sauf en cas d'urgence, je contacte mon médecin

Il convient de rappeler le rôle pivot du médecin traitant dans le parcours de soins coordonné du patient. En journée, les patients sont invités à contacter, en priorité, leur médecin traitant (sauf en cas d'urgence vitale), afin de ne pas saturer les services d'urgences.

2/ La nuit, le week-end ou en cas d'urgence, j'appelle le 15

La nuit, le week-end ou en cas d'urgence, les patients sont invités à contacter le 15 avant d'aller aux urgences. L'appel préalable au 15 permet, grâce à la régulation assurée par des médecins libéraux et hospitaliers, de bien orienter le patient par rapport à son besoin de prise en charge. Ainsi, en fonction de l'analyse de la situation, le patient pourra :

- Bénéficier de conseils médicaux au téléphone ;
- Ou être orienté vers le médecin de garde ;
- Ou être dirigé vers les urgences de l'hôpital ou de la clinique ;
- Ou faire l'objet de l'envoi d'une équipe médicale sur place.

Face à l'urgence, ayons les bons réflexes !

L'application de ces grands principes est de nature à garantir une bonne orientation des patients et à contribuer ainsi à désengorger les services d'urgences, en limitant le nombre de patients se présentant spontanément dans ces services pour des motifs qui ne relèvent pas de l'aide médicale urgente.

Contact presse

Ludovic POREDOS
Chargé de communication
Direction de la communication
Tél. : 05.57.55.35.95

Ludovic.poredos@ch-libourne.fr